ACTION CŒUR DE VILLE

AVENANT

A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE RIOM

ENTRE

- La Commune de RIOM représentée par son maire Pierre PECOUL ;
- La Communauté de communes/d'agglomération/ urbaine de Riom Limagne et Volcans représentée par son président Frédéric BONNICHON.

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires» ;

d'une part,

ET

L'Etat représenté par le Préfet du département

La Banque des Territoires représentée par le Directeur Régional, Ludovic MERCIER

Le groupe Action Logement représenté par le Directeur Territorial Auvergne, M Gilles DA COSTA

L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par

ci-après, les « **Partenaires** financeurs»

d'autre part,

Préambule

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de RIOM, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement de la ville de RIOM et de l'EPCI RIOM LIMAGNE et VOLCANS à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local, l'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV.

L'avenant couvre la période 2023-2026.

Banque des Territoires

Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations).

La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques.

Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville.

Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne.

La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes.

Les crédits d'ingénierie et les prêts de la Caisse des Dépôts sont soumis à la validation de ses comités internes.

Action Logement

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrira dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville

La ville de RIOM s'engage à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action cœur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale pilotée par la ville.

Dans ce but, une direction de projet ACV est identifiée au sein de la collectivité, le Directeur de Projets Action Cœur de Ville est Monsieur Fabien DUGOUR.

La mission principale de la direction de projet est le suivi du déploiement du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV et organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la présidence du maire et en lien avec le président de l'intercommunalité, les élus de la commune-centre et de l'intercommunalité et les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat (DRAC etc.) et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV (CCI, Action Logement, Associations, etc.). Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique.

Une organisation spécifique de coordination entre les différents dispositifs d'ORT a été mise en place dès le début 2023 selon le schéma suivant.

Organisation de la gouvernance locale

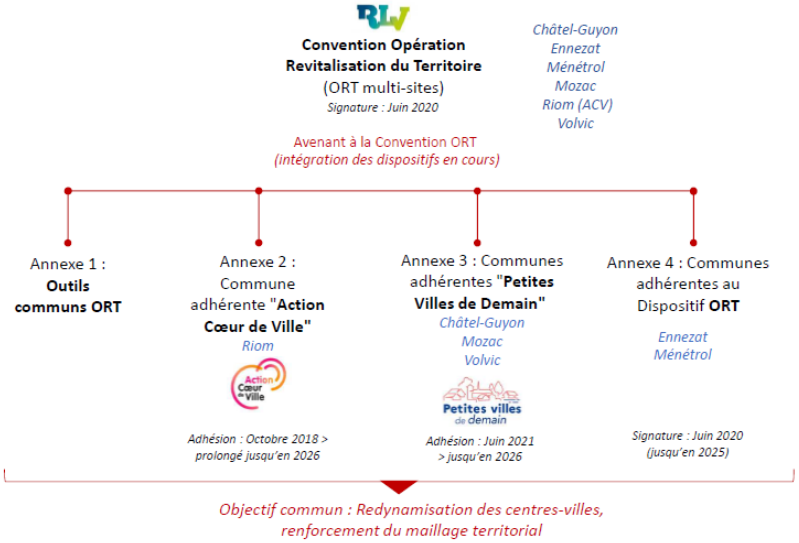

Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville

La ville de RIOM s'engage à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées aux niveau national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux…).

Dans ce but, la ville de RIOM réalise un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agréger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

Les périmètres d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022.

2.1. Liste des secteurs d'intervention :

i. Centre-ville

Le périmètre initial Action Cœur de Ville comprend le centre ancien ainsi que plusieurs périmètres de projets correspondants à l'extension du cœur de ville en continuité urbaine du centre historique.

Le périmètre initial Action Cœur de Ville est satisfaisant et **ne nécessite pas de modification**.

ii. Quartier de gare (le cas échéant)

Le quartier de la gare est d'ores et déjà intégré au périmètre opérationnel Action Cœur de Ville. Identifié comme un secteur à enjeu majeur par le nécessaire renforcement de l'intermodalité il fera l'objet d'une action spécifique sur la période 2023-2026 visant à élaborer un plan guide et de coordination du secteur.

iii. Secteurs situés en entrée de ville (le cas échéant)

Dès la fin de l'année 2022, la Ville de Riom a manifesté son intérêt en vue de compléter le périmètre d'intervention Action Cœur de Ville avec les entrées de Ville Ces secteurs concentrent un certain nombre d'enjeux importants pour la ville et nécessitent une étude approfondie afin d'en dresser un portrait actualisé et définir une stratégie d'intervention.

Les entrées de ville identifiées sont les suivantes :

- Entrée de Ville Nord : Route de Paris
- Entrée Nord Est : Route de Chatel Guyon
- Entrée de Ville Est : Faubourg de la Bade et Avenue du Stade
- Entrée Ouest : Avenue Champs d'Ojardias
- Entrée Sud : Avenue de Clermont

A ce stade, la thématique des entrées de ville ne nécessite pas de modification du périmètre d'intervention Action Cœur de Ville, ce point sera à réétudier à l'issue d'une phase d'étude.

2.2. Identification de chacun des secteurs d'intervention

Le périmètre du/des secteurs d'intervention est précisé en annexe 3.

Article 5. Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire

Le projet d'avenant porte sur la convention ACV actuellement en vigueur. Cette convention ACV constitue une annexe de la convention « chapeau » d'opération de revitalisation du territoire (ORT) signée par la ville et l'intercommunalité le 19 décembre 2020. Cette convention chapeau n'est pas modifiée, notamment en ce qui concerne son périmètre d'intervention.

A ce titre, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Le cas échéant, les éventuelles extensions futures du périmètre ORT aux entrées de ville veilleront à préserver la politique de soutien au commerce dans les centres-villes.

Les financements et interventions mise en œuvre dans le cadre volet habitat de la convention d'ORT sont poursuivis selon les modalités de contractualisation définies entre la collectivité et l'Anah dans le cadre de la convention d'OPAH-RU.

Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026

Pour la période 2023-2026, la Ville de Riom s'inscrit dans la **continuité** de la convention initiale. Ainsi, la stratégie principale reste inchangée mais évolue sur certains points.

AXE 1 : De la Réhabilitation à la restructuration, vers une offre d'habitat attractive en centre-ville

Plusieurs opérations importantes pour la production d'une offre de logements de qualité et qui marient le respect patrimonial et les enjeux environnementaux (ilot Grenier, ilot Maison bleue, réhabilitation de l'ancienne minoterie), sont dorénavant en cours au niveau opérationnel ou pré-opérationnel.

En complément de ces opérations, un axe de travail pour la période 2023-2026 portera spécifiquement sur la lutte contre les logements vacants en centre-ville.

Suite à une étude de recensement et de contact des propriétaires menée en 2022, la Ville de Riom, en cohérence avec les orientations de l'OPAH_RU menée par RLV, lancera la mise en œuvre de son plan d'action.

Ce plan d'action est le suivant :

- Organiser des rencontres thématiques avec les propriétaires de locaux vacants
    - Maisons individuelles
    - Multi propriétaires
    - …
- Lancer une réflexion sur l'usage de la THLV en étudiant la mise en place d'un « coup de pouce » à la sortie de vacance
- Identifier des sites pour des opérations de plus grande ampleur que la simple initiative individuelle et les proposer à des opérateurs
- Mobiliser et sensibiliser les acteurs du secteur immobilier
- Développer une stratégie de communication de sortie de vacance en lien avec les grands enjeux de développement durable et les prochains axes de l'OPAH-RU période 2024-2029.

Au-delà de ces actions, les restructurations des deux friches carcérales (détaillées à l'axe 4) viseront également à produire une nouvelle offre de logements de qualité en centre-ville et dont la programmation prendra en compte les caractéristiques de la vacance de ces logements anciens.

Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Le volet développement économique comporte une opération de grande ampleur avec la prochaine ouverture de la manufacture Hermès sur le site de l'ancienne manufacture des Tabacs. Cette opération devrait être achevée fin 2023, et réhabilitera un bâtiment patrimonial majeur, protégé au titre des monuments historiques.

Un autre volet important porte sur la mission d'étude confiée au prestataire SEMAEST afin de définir une stratégie d'action sur les cellules commerciales de centre-ville. Cette stratégie portera autant sur les commerces à cibler en priorité, que sur les montages financiers et l'éventuel recours à une foncière immobilière pour mobiliser les actifs et engager un renouvellement des commerces plus en phase avec la demande, voire de faire émerger des opérations de restructurations commerciales de plus grande envergure.

De même, tous les efforts mis en œuvre pour le soutien au commerce de proximité seront maintenus, comme la plateforme d'achat en ligne « Ma Boutik », ou l'aide à la tenue de manifestations ponctuelles. Des interventions spécifiques concernant la lutte contre l'implantation de « dark stores » fait déjà l'objet d'attention particulière de la part des élus et constitue un sujet d'attention pour la prochaine période.

Enfin, la Ville et RLV réaffirment leur stratégie de maintien du moratoire d'implantation commerciale dans les zones périphériques. Ce dispositif déjà en place et qui est très

probablement un facteur majeur de la maîtrise du taux de vacance commerciale du centre-ville de Riom qui se maintient à environ 5% de vacance effective.

Axe 3 : développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions.

La Ville de Riom réaffirme sa conviction que le dynamisme du centre-ville n'est pas dissociable du traitement de la question du stationnement. Le stationnement du centre-ville est dorénavant envisagé sous l'angle de ses usages (résidentiels, professionnels et de loisirs-commerces) afin de proposer des solutions différenciées et adaptées aux besoins de chaque public : gratuité, abonnements, nouvelle offre de stationnement, etc. Les solutions de stationnement pourront également s'appuyer sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies (capteurs d'occupation des places, report d'information sur les panneaux d'affichage municipaux) ainsi que sur une campagne de communication ciblée et renforcée.

Autre point majeur de l'intervention publique sur la question des connexions : le quartier de la Gare de Riom. Ce quartier connaît d'importants projets, dont certains font partie du dispositif Action Cœur de Ville (éco quartier, ancienne Minoterie). Il apparait aujourd'hui nécessaire de se doter d'un plan guide pluri annuel sur le phasage des différentes opérations afin d'en assurer la cohérence. La réalisation de ce plan guide fera l'objet d'une nouvelle action pour la période 2023-2026.

Axe 4 : Mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine

Dans cette thématique c'est le projet des friches carcérales qui, par son ampleur tout autant en termes de foncier que d'effet attendu de redynamisation qui va concentrer l'essentiel des efforts pour la période 2023-2026.

La restructuration des deux friches carcérales constitue en soit une nouveauté par rapport à la période précédente, ou seul l'ancien centre de détention faisait l'objet d'études. Les deux sites, maison d'arrêt et centre de détention font l'objet d'un appel à projet d'opérateurs lancé en mai 2023 et qui devrait s'achever début 2024.

Les bases des orientations de programme proposées aux opérateurs reposent sur un souhait fort de mixité urbaine afin que toutes les fonctions de la ville puissent prendre place sur ces sites historiques majeurs : logements, activités économiques, hôtellerie, stationnement, espaces urbains, espaces verts sont autant d'éléments qui constitueront la base du jugement de la qualité des projets qui seront proposés.

En lien direct avec ces projets qui auront un impact direct de redynamisation du centre-ville, la Ville de Riom réalisera une réfection des espaces publics du centre-ville afin de proposer des liaisons urbaines à la hauteur des aménagements qui seront réalisés dans les friches carcérales. Ainsi, la réfection de la rue de l'Hôtel de Ville afin de proposer une liaison piétonne avec le centre-ville depuis les jardins de la culture et la maison d'arrêt est à l'étude et fera l'objet d'une nouvelle action pour la période 2023-2026.

En parallèle, le réaménagement de la place Felix Perol, qui accompagnera la transformation du quartier des Tanneries et de de l'ilot Grenier, sera lancée et visera à offrir un espace public très végétalisé et qualitatif et libéré des emprises des usages de stationnement.

Axe 5 : fournir un accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

L'offre culturelle de Riom constitue un axe de travail fort, permanent et sans cesse renouvelé. Le succès de l'édition 2023 des Frénésies et notamment des manifestations organisées sur le Pré Madame, constitue en soi une marque de la réussite de cette politique culturelle.

La Ville souhaite que les friches carcérales puissent devenir des lieux d'appui de cette politique culturelle dès maintenant et avant leur entrée en phase travaux de restructuration.

Ainsi, dès juin 2023 la Ville a organisé un colloque historique accompagné de visites de la maison d'arrêt et d'une exposition sur la période du Procès de Riom de 1942. Cette manifestation qui a réuni plus de 2500 visiteurs en un seul week-end devrait se poursuivre avec l'édition, en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne, des contributions des intervenants du Colloque.

Fort de ce succès de fréquentation, les sites, seront ouverts au public lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine, mais la Municipalité souhaite aller encore plus loin en favorisant les usages temporaires de chaque site tout au long de l'année et jusqu'à leur cession à un opérateur.

La réappropriation de ce patrimoine par les riomois est un élément indispensable à la réussite de leur transformation future et le croisement entre la valeur patrimoniale des sites et une approche culturelle constitue un excellent moyen d'ancrer ces sites dans la vie de la Ville dès à présent et sans attendre leur transformation.

Axe transversal : innovation, transition énergétique et environnementale, promotion de la ville durable et intelligente

On retrouvera la prise en compte de cet axe de travail sur les projets majeurs que sont :

- Les projets de **restructuration des deux friches carcérales** de Riom de part leur ampleur et le caractère transversal de leurs programmations
    - Ce sont en effet, près de 2Ha, soit près de 6% de la surface totale du centre-ville qui seront réhabilitées à l'horizon 2026.
    - Ces projets très importants en termes d'image, d'opportunité foncière, de valorisation d'un patrimoine exceptionnel, comprendront des volets qui concernant l'ensemble des axes de travail cités ci-dessus. Notons :
- La production de logements de qualité dans des sites protégés au titre des monuments historiques
- L'implantation de locaux d'activités professionnelles
- La gestion du stationnement dédié aux sites et intégration de la dimension mobilité au programme

- La redéfinition des formes urbaines de chacun des deux sites par le traitement des limites et leur rapport au tissu urbain environnant
- L'implantation de services (enseignement, médical, etc.)

- Les projets en lien avec le **stationnement** et le recours à des outils intelligents
    - Capteurs de stationnement
    - Paiements en ligne
    - Reports d'information sur les panneaux numériques de la Ville

Axe Entrées de Ville

A ce stade, aucune modification du périmètre de l'ORT n'est envisagée concernant les entrées de ville, mais ces secteurs recoupant plusieurs enjeux majeurs en termes d'image, de déploiement des voies douces, etc. l'étude spécifique de ces secteurs afin d'en dresser un portrait actualisé et une stratégie d'intervention, est nécessaire.

En effet, la réalisation de l'aménagement de la RD2029, nommée depuis : Promenade François Michelin, a déjà constitué une intervention sur l'entrée de ville Sud de Riom.

Unanimement saluée et reconnue dans le guide vert Action Cœur de Ville pour la Transition écologique de 2022, Riom souhaite pouvoir s'appuyer sur cette expérience pour envisager d'éventuels autres projets d'entrées de ville.

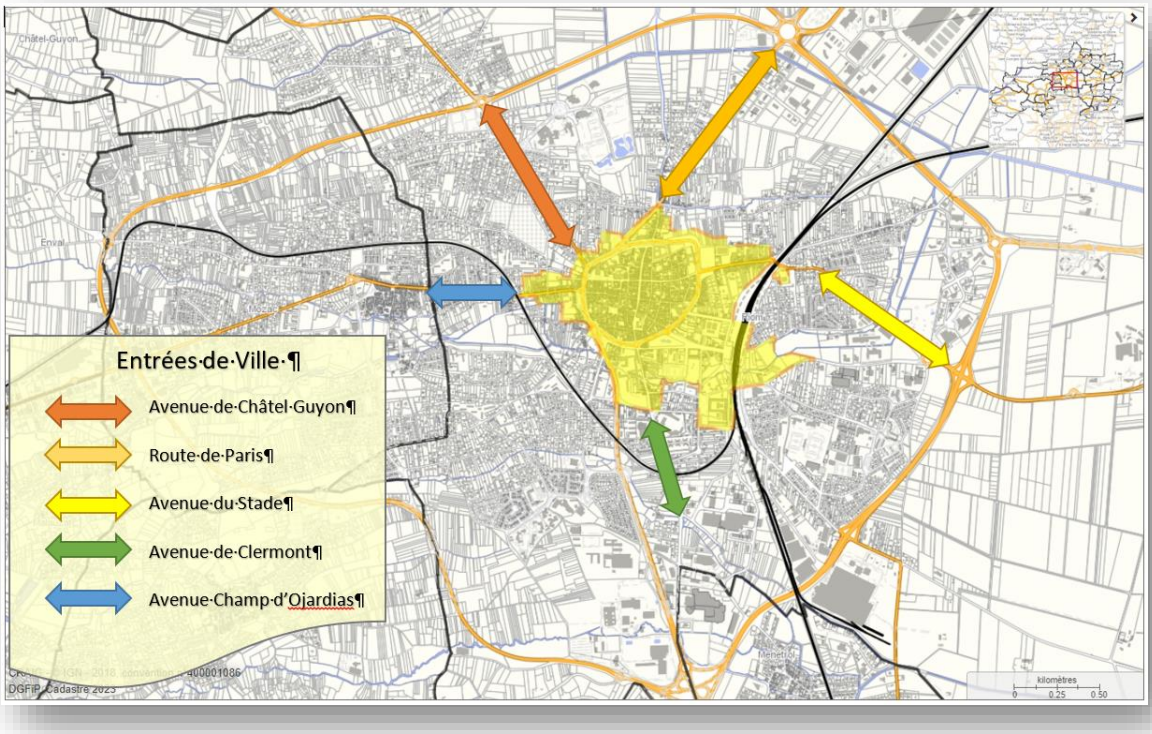

AXES	Action	Libellé	Porteur	Partenaires	Coût	Partenaires financiers	Calendrier			
							2023	2024	2025	2026
1 Habitat	1	Réhabilitation de l'ilôt Grenier	Auvergne Habitat / Nouvel'R	Etat Action Logement Banque des Territoires	8 335 000 €	Action Logement Banque des Territoires Fonds Vert	X	X	X	X
	2	Réhabilitation de l'ilôt Maison Bleue	privé	Action Logement	NC	Action Logement		X	X	
	3	Réhabilitation friche ancienne minoterie	Nouvel'R	RLV ANAH Département	NC	RLV ANAH Conseil Départemental	X	X	X	
	4	Lutte contre la vacance des logements du centre Ville	Ville de Riom & RLV	RLV ANAH Département Action Logement	NC	RLV ANAH Conseil Départemental Banque des Territoires	X	X	X	X
2 Dev Eco	5	Réhabilitation ancienne manufacture des tabacs	Hermès		NC	RLV	X	X		
	6	Création d'un poste de manager de centre ville	Ville ou RLV		à définir			X	X	X
	7	Poursuite de la stratégie de revitalisation commerciale mie en œuvre par RLV	RLV	RLV Région Banque des Territoires	à définir	RLV	X	X	X	X
	8	Etude de définition d'une stratégie d'intégration d'une foncière immobilière	RLV	RLV Banque des Territoires	45K€	RLV Banque des Territoires	X	X		
3 Mobilité & connexions	9	Mise en œuvre d'une nouvelle offre de stationnement de proximité	Ville de Riom	RLV Banque des Territoires	A définir	Banque des Territoires	X	X	X	X
	10	Réaménagement des Boulevards par phase	Ville de Riom	RLV ETAT Région		RLV ETAT Région				
	11	Création d'un Eco Quartier rue de l'Ambène	privé	Banque des Territoires Action Logement Etat	à définir	Action Logement Banque des Territoires	X	X	X	X
	12	Elaboration d'un plan Guide quartier Gare de Riom	Ville de Riom & RLV	RLV Région Banque des Territoires	à définir	Banque des Territoires		X	X	X
4 urbain	13	Aménagement du fbg de la Bade et de la rue de l'Hotel de Ville	Ville de Riom & RLV	RLV ETAT Banque des Territoires	à définir	Banque des Territoires	X	X	X	X
	14	Aménagement du Pré Madame et de la place des Martyrs de la Résistance	Ville de Riom	ETAT	2 000 000 €	Etat (Fonds Vert) Banque des Territoires	X	X	X	X
	15	Aménagement de la place Felix Pérol	Ville de Riom	ETAT	1 200 000 €	Banque des Territoires	X	X		
	16	Mise en œuvre d'un plan de valorisation du Site Patrimonial Remarquable du Centre-Ville	Ville de Riom	ETAT	à définir				X	X
	17	Plan guide des aménagements publics de voirie de centre-ville	Ville de Riom	Banque des Territoires	à définir	Banque des Territoires	étude	étude	X	X
	18	Mise en valeur paysagère du parc et du stade Dumoulin	Ville de Riom	Banque des Territoires ETAT	à définir	Banque des Territoires				
	19	Revitalisation des deux Friches Carcérales	Privé	DRAC ANCT Université Clermont Auvergne Acction Logement RLV	à définir	Banque des Territoires Action Logement Région Conseil Départemental	X	X	X	X
5 culturel	20	Poursuivre le travail de valorisation historique, mémorielle et patrimoniale des anciennes prisons en favorisant notamment des usages en lien culturels et mémoriels	Ville de Riom	RLV Région DRAC	60 000 €	Région	X	X	X	X
Transversal	21	Dotation en outils numériques de fréquentation et de gestion des flux du centre-ville	Ville de Riom	RLV Banque des Territoires					X	X
6 Entrées de Ville	22	Définition d'une stratégie d'intervention sur les entrées de Ville de Riom (foncier/mobilité/énergétique)	Ville de Riom	RLV ANCT Banque des Territoires	à définir	Banque des Territoires		X	X	X

5.2. Calendrier général du projet

Les données de planning prévisionnel figurent sur le tableau ci-avant.

Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets

La Ville de Riom souhaite s'engager dans une démarche d'évaluation qui permettra de suivre le déploiement des actions et d'en mesurer les résultats. Cette démarche sera conduite en interne par le Directeur de projet.

L'année 2023 permettra d'affiner la méthodologie retenue, ainsi que les indicateurs de l'ensemble des actions prévues au plan d'action. Une évaluation à mi-parcours sera prévue, ainsi qu'une évaluation à la fin du programme.

Article 8. Validation de l'avenant

L'avenant est adopté en conseil municipal ainsi qu'en conseil communautaire.

La ville de Riom et l'agglomération Riom Limagne et Volcans s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville au Comité régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant.

Signatures

A Riom, le …….

Commune	EPCI	Etat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Pierre PECOUL Maire	*Frédéric BONNICHON* Président de RLV	Préfet/Préfète
Banque des Territoires	**Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat**	**Action Logement**
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Barbara FALK Directrice régionale	Préfet/Préfète	*Gilles DA COSTA* *Directeur Régional*
Chambre de Commerce et d'Industrie		
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Claude BARBIN *Président*	*Signataire*	*Signataire*

1. Etat d'avancement de la réalisation des actions de la convention initiale à septembre 2023

No	CONVENTION INITIALE - INTITULE OPERATION	EVOLUTION A SEPTEMBRE 2023
AXE 1 : De la Réhabilitation à la restructuration, vers une offre de l'habitat attractive en centre Ville		
1	Réhabilitation de l'ilôt Grenier	Appel à projet achevé : un groupement lauréat. Cession du foncier en cours financement de l'opération en cours de finalisation (fonds vert obtenu)
2	Réhabilitation de l'ilôt Maison Bleue	initiative privée en cours - financement en cours de finalisation avec demande Action Logement
3	Réhabilitation friche ancienne minoterie	dernière partie du projet en habitat participatif en cours
AXE 2 : Favoriser le développement économique et commercial équilibré		
4	Réhabilitation ancienne manufacture des tabacs	Travaux Hermès en cours
5	Création d'un poste de manager de centre ville	Projet non lancé
6	Poursuite de la stratégie de revitalisation commerciale mie en œuvre par RLV	En cours sur la durée de la convention
7	Création d'une foncière immobilière	Lancement d'une étude co financée par la Banque des Territoires en 2022
AXE 3 : développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions		
8	Mise en œuvre d'une nouvelle offre de stationnement de proximité	études co financées par la Banque des Territories achevées. Déploiement d'une phase opérationnelle en cours
9	réaménagement en 5 phases des boulevards	projet non lancé
10	Réaménagement des friches Masson	Projet requalifié en éco-Quartier. "Appel à projet d'opérateurs en cours. Montage financier opérationnel à définir ultérieurement
11	Réaménagement de l'entrée Sud RD 2029	Travaux réceptionnés, participation financière de la Région
12	Extension du pole d'échange intermodal	projet non lancé
AXE 4 : Mise en valeur des formes urbaines, l'espace public et le patrimoine		
13	Aménagement du fbg de la Bade et de la rue de l'Hotel de Ville	projet non lancé
14	Réaménagement des espaces publics du Pré Madame et de la Place des Martyrs de la Résistance	projet en phase études (internes)
15	Aménagement de la place Felix Pérol	Travaux en cours. Participation financière de l'Etat au titre du fonds vert
16	Mise en œuvre du plan lumière	projet non lancé
17	Réaménagement de 3 autres places de centre ville	projet non lancé
18	Mise en valeur paysagère du parc et du stade Dumoulin	projet non lancé
AXE 5 : fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs		
19	Acquisition et réhabilitation de l'ancien centre de détention	Acquisition en cours. Site retenu au dispositif "Réinventons Nos Cœurs de Ville2". Appel à projet d'opératuers en cours avec rendu des offres pour fin 2023.
AXE Transversal : innovation, transition énergétique et environnementale, promotion de la ville durable et intelligente		
20	implantation de points wifi publics	projet abandonné
21	étude "Smart City"	étude achevée, financée à 100% par la Banque des Territoires

2. Bilan qualitatif du déploiement du programme

L'ensemble des actions identifiées dans la convention initiale Action Cœur de Ville atteint approximativement un taux d'avancement de 50% avec des niveaux assez divers en fonction des Axes.

AXE 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

La stratégie de développement d'une nouvelle offre de logements en cœur de ville répondant aux aspirations de nouvelles cibles et de nouveaux produits est lancée et doit encore se poursuivre. Les deux opérations exemplaires identifiées (ilot Grenier et ilot Maison Bleue) sont en cours d'opération au stade permis de construire et connaîtront des processus différents (une opération privée et une autre par un groupement de deux opérateurs) mais la finalité sera bien respectée avec deux opérations qui auront une valeur d'exemple pour de la réhabilitation en centre ancien.

La mise en œuvre de l'opération Ilot Grenier, couplée à la réfection de la place Felix Perol, constitue une avancée majeure de la stratégie. En effet, l'opération d'habitat projetée par les deux opérateurs lauréats de l'appel à projet visent à proposer des logements avec une mixité d'usage (locatif, accession, habitat résidentiel et touristique), autour de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La valorisation de la place Perol en espace végétalisé sur laquelle la place de la voiture sera drastiquement réduite participera de la requalification de tout le quartier. Pour rappel, l'opération ilot grenier devrait entrer en phase travaux à l'horizon 2025 et la place Perol devrait être achevée au second semestre 2024.

Par ailleurs, l'OPAH-RU s'achève en 2023 et sera renouvelée pour la période 2024-2029. Globalement sur cette période ce sont plus de 75 dossiers qui ont été traités dont les 2/3 de propriétaires occupants (48 dossiers) et 1/3 de propriétaires bailleurs (28 dossiers). A noter que sur les 28 dossiers locatifs, 24 ont constitué en une sortie de vacance, axe de travail qui sera reprise pour la prochaine période.

AXE 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Les effets du moratoire d'implantation commercial en périphérie, en place depuis 2018, sont difficilement quantifiables mais indéniablement, cette disposition permet la maîtrise de la vacance commerciale du centre-ville.

Parallèlement, le soutien du commerce du centre-ville se poursuit avec l'organisation de manifestations co-financées par la Ville chaque année comme des braderies ou des semaines thématiques (thème Italie en 2023).

Par ailleurs, l'arrivée de Hermès à la manufacture des Tabacs, avec la création de plus de 250 emplois dès 2024, a des impacts sur tout le quartier. Des aménagements périphériques sont d'ores et déjà engagés notamment pour la gestion du stationnement des futurs employés sur ce site.

AXE 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Le projet des friches Masson est une action forte de cet enjeu de connexion urbaine. Désormais envisagé comme un éco Quartier, ce projet fait l'objet d'un appel à projet d'opérateurs et devrait s'achever en octobre 2023 avec le choix d'un projet parmi les 4 propositions qui sera largement tourné vers les thématiques du développement durable et particulièrement sur la notion de mobilité en raison de la proximité de la Gare et d'un futur parking public doté d'ombrières de production d'électricité photovoltaïque et aménagé par RLV.

La stratégie visait à créer des poches de stationnement périphériques afin de désengorger le centre-ville. En ce sens, la création d'un nouveau parking, faubourg de Bardon en 2023 répond parfaitement à cet objectif et a été engagé en lien direct avec la concertation publique du projet de réaménagement de la place Felix Perol, qui verra la part de stationnement fortement réduite une fois le projet achevé (passage de 45 à 6 places). L'implantation de ce parking de report sur le boulevard correspond lui aussi à la stratégie identifiée. D'autres poches de stationnement sont en cours de préparation avec des acquisitions foncières en cours à proximité immédiate du Pré Madame afin de compléter l'offre à proposer une fois que ce dernier ne sera plus accessible car aménagé en véritable espace public majeur du centre-ville.

L'enjeu lié de mise en place d'espaces de liaison entre des différentes parties de la ville et valorisant les mobilités active a constitué la trame du cahier des charges de l'aménagement de l'entrée de ville Sud : RD2029. Cet axe, nommé depuis, promenade François Michelin, a permis de développer une voie cyclable importante, des cheminements piétons, ainsi que des équipements urbains de rencontre et qui font de cette entrée de ville une réussite indéniable.

D'autres axes identifiés dans cette thématique sont toujours au stade étude, en particulier la liaison entre les jardins de la Culture et le centre-ville, qui devra se coordonner avec deux autres projets d'ampleur : la maison d'arrêt et le réaménagement du pré Madame.

AXE 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Afin de garantir le bon fonctionnement du commerce de centre-ville, le projet de réaménagement du Pré Madame qui devrait limiter très fortement voire totalement sa fonction actuelle de parking de proximité, est donc très fortement conditionné par la nécessité de reconstituer cette offre de stationnement. Une proposition s'appuyant à la fois sur la création d'un parking paysagé rue Mazuer, ainsi que sur une revue des usages du stationnement payant sur le quart nord Est du Boulevard est très avancée et devrait permettre d'envisager le réaménagement du Pré Madame à l'horizon 2024-2025, permettant ainsi de travailler en parallèle le réaménagement du fbg de la Bade.

Par ailleurs la restructuration de la place F Perol est bien avancée et devrait être achevé mi 2024. Son principe reste fidèle aux objectifs stratégiques de la convention en proposant un espace très qualitatif, apaisé et très largement végétalisé.

AXE 5 : fournir un accès aux équipements et aux services publics

Cette partie de la stratégie a connu de fortes évolutions, notamment lors de la modification du projet des friches carcérales. En effet, l'implantation des services municipaux et de la communauté d'agglomération dans l'ancien centre de détention s'est avéré un projet trop complexe à mettre en œuvre et mettant en péril le souhait de mixité de programme sur ce site. Ainsi, c'est ce souhait d'une programmation mixte qui est aujourd'hui au cœur de la stratégie de restructuration des deux friches carcérales avec le souhait et le travail amont de la municipalité pour que des activités de service, notamment d'enseignement et de santé, puissent s'y implanter.

Bilan des partenaires financiers

Banque des territoires.

Sur la période 2018-2022, la Banque des territoires a accompagné plusieurs projets de la convention Action Cœur de Ville.

Au total ce sont 7 études pour un montant global de 173 178€ de subventions ou d'aides directes qui ont été apportées aux projets de Riom.

Financements Banque des Territoires - Subventions		
ETUDE	**Montant de l'aide BdT**	**Taux de subvention**
Etude Ilot Grenier	24 300 €	100%
Centre de détention structure phase 1	50 000 €	23,37%
Centre de détention phase 2	14 096 €	10%
Etude Smart City 1	24 930 €	100%
Etude Smart City 2	24 930 €	100%
Etude stationnement	9 922 €	37,5%
Etude foncière immobilioère	25 000 €	43%
TOTAL	**173 178 €**	

Par ailleurs, la Ville de Riom tient à souligner l'implication de la Banque des Territoires dans les projets Cœur de Ville et même au-delà puisque la banque est un partenaire financier capital pour d'autres projets d'ampleur comme pour de la rénovation du groupe scolaire Jean Rostand (hors périmètre ACV) réalisée en 2022-2023 avec un prêt de 6 028 000 €.

Action Logement

2021 : https://fr.calameo.com/read/00711844151bd037b57ef

Les produits de financement Action Cœur de Ville d'Action Logement ont permis sur la phase 2018-2022 du programme d'accompagner des opérations de logement majoritairement sur le bâti existant (63%) tel que détaillé ci-dessous.

Les financements évoluent pour accompagner la trajectoire bas carbone des maitres d'ouvrage et rehausser les exigences environnementales des projets en amplifiant l'accent déjà mis sur l'intervention sur le bâti existant.

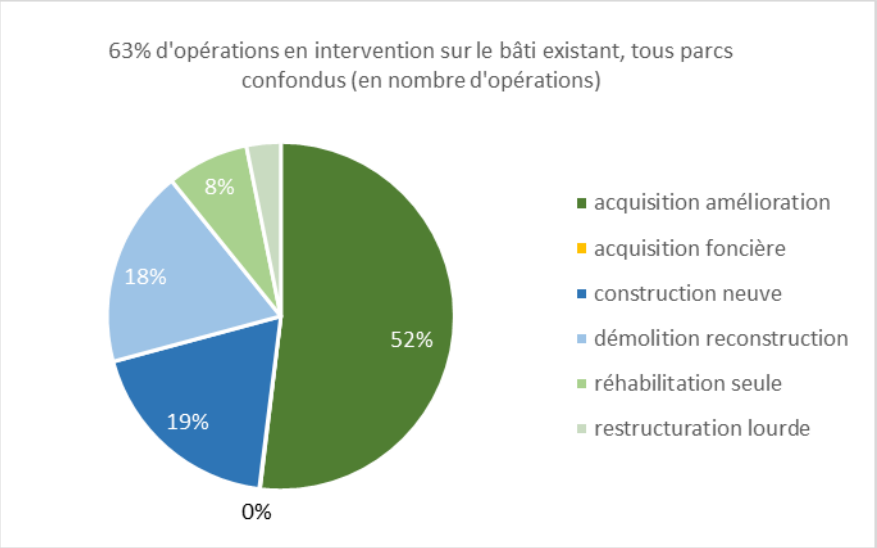

A noter que l'opération de réhabilitation de l'ancienne manufacture des Tabacs avait fait l'objet d'une décision favorable de financement par Action logement pour un montant total de 1,3 M€. Ce montant a ensuite été annulé suite à l'annonce de la venue du groupe Hermès.

Anah

Depuis le lancement du programme Action cœur de ville en 2018, l'Anah a sensiblement accompagné sa mise en œuvre dans les territoires. Ainsi fin 2022 ce sont au total :

- 190 OPAH-RU qui ont été engagées ;
- 183 chefs de projet financés pour 16 M€ ;
- Plus de 181 000 logements financés pour plus d'1 Md€ (y compris MaPrimeRénov').

Pour cette nouvelle phase, l'Anah se positionne dans la continuité de la première phase du programme, afin de permettre aux collectivités de poursuivre leurs actions. L'offre de l'Anah se veut plurielle pour s'adapter autant que possible aux besoins de chaque territoire :

- en recherchant une appropriation toujours plus importante des différents outils et dispositifs mis en place par l'Anah (en particulier VIR-DIIF, mais aussi RHI-THIRORI)
- en mettant l'accent sur la lutte contre l'habitat indigne, l'accompagnement des copropriétés de centre ancien, la lutte contre la vacance des logements et la mobilisation du parc privé à vocation sociale ;
- le tout en réponse aux objectifs d'adaptation au changement climatique et de sobriété énergétique et foncière.

Annexe 2 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action 2023-2026

Titre du projet	**01 Réhabilitation de l'ilot Grenier**
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1
Date de signature	
Description générale	Projet de recomposition de cet ilot dégradé du centre-ville historique. Le projet a été retenu dans le cadre d'un appel à projet réalisé en 2022 et valorisera, à travers la création de 31 logements, un espace central résidentiel tourné vers le patrimoine culturel des tanneurs.
Objectifs	Restructuration complète de l'ilot et production d'une offre de logements de qualité et valorisant le patrimoine de ce site.
Maitre d'ouvrage	Auvergne Habitat Nouvel'R
Partenaires locaux	Etat Action Logement Banque des Territoires
Coût total	8 335 000 € TTC
Financements prévisionnels	Action Logement (865 257€ en subvention et 370 824 € en prêt Fonds vert (1 000 000€ en subvention)
Date de lancement	2022
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	Réception des logements

Titre du projet	02 Réhabilitation ilot Maison bleue
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1
Date de signature	
Description générale	Restructuration d'un ilot dégradé du centre-ville faisant l'objet d'arrêtés de péril.
Objectifs	Un projet privé est en cours et vise à créer plusieurs logements et locaux d'activité professionnels.
Maitre d'ouvrage	Privée
Partenaires locaux	Action Logement
Coût total	NC
Financements prévisionnels	Action Logement
Date de lancement	2023
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	Lancement du chantier
Indicateurs de résultat	Réception de l'opération

Titre du projet	03 Réhabilitation ancienne minoterie
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1
Date de signature	
Description générale	Cette ancienne friche industrielle fait l'objet de réhabilitation portée par un promoteur privé associé à différents investisseurs. Le projet porte sur la création de logements et locaux d'activités. 2 parties donnant sur le front de gare et l'avenue Virlogeux sont achevées, reste le cœur d'ilot.
Objectifs	Résorber une friche industrielle de centre-ville Développer l'offre de logements dans le quartier de la gare Développer l'offre de services et d'activités du quartier de la gare
Maitre d'ouvrage	Nouvel'R
Partenaires locaux	RLV ANAH Conseil Départemental
Coût total	NC
Financements prévisionnels	NC
Date de lancement	
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Pré commercialisations Mise en chantier
Indicateurs de résultat	Livraison des logements

Titre du projet	04 Lutte contre la vacance des logements du Centre-Ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1
Date de signature	
Description générale	En coordination avec les axes de travail de l'OPAH-RU en cours sur le territoire cette action visera à sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'habitat : propriétaires de bien vacants, professionnels de l'immobilier, etc. afin de générer une dynamique de remise sur le marché.
Objectifs	L'objectif est d'agir sur le principal motif de vacance identifié sur Riom : le besoin de travaux.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom
Partenaires locaux	RLV ANAH Conseil Départemental Action Logement
Coût total	A définir en lien avec ls prochains objectifs de l'OPAH_RU]
Financements prévisionnels	A définir avec OPAH_RU
Date de lancement	2e semestre 2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Nombre de logements vacants en travaux
Indicateurs de résultat	Nombre de locaux vacants remis sur le marché locatif ou occupés par leurs propriétaires

Titre du projet	05 Réhabilitation de l'ancienne manufacture des Tabacs
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2
Date de signature	
Description générale	Poursuite et finalisation de la réfection des bâtiments de l'ancienne manufacture des tabacs avec l'implantation de l'entreprise HERMES.
Objectifs	L'implantation de Hermès sur ce site représente un formidable impact en termes d'emploi (plus de 250 localisés sur ce site) et de redynamisation du centre ville. L'action sur le développement économique est indéniable et il se trouve renforcé par une implantation sur un bâtiment emblématique de Riom et qui était en friche depuis de nombreuses années.
Maitre d'ouvrage	Hermès
Partenaires locaux	RLV
Coût total	NC
Financements prévisionnels	NC
Date de lancement	
Date de livraison	1er trimestre 2024
Indicateurs d'avancement	Avancement des travaux
Indicateurs de résultat	Livraison des bâtiments

Titre du projet	06 création d'un poste de manager de centre-ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2
Date de signature	
Description générale	En lien avec la politique de soutien au commerce de centre-ville menée par RLV, la création d'un poste de manager sera envisagée et coordonnée avec l'ensemble des secteurs ORT du territoire (ACV, PVD et ORT).
Objectifs	Coordonner et dynamiser le tissu commercial de centralités.
Maitre d'ouvrage	RLV
Partenaires locaux	
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	A définir
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Recrutement pour le poste
Indicateurs de résultat	Achèvement des missions d'animation

Titre du projet	07 : Poursuite de la stratégie de revitalisation commerciale
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2
Date de signature	
Description générale	RLV mène depuis sa création, plusieurs opérations de redynamisation de l'équipement commercial du territoire, dont le centre-ville de Riom. Aides à l'installation, co-financement d'un poste d'animateur commercial, veille sur les locaux commerciaux vacants, maintenance et suivi de la plateforme d'achats numérique « MaBoutik ». Cette stratégie sera poursuivie et amplifiée.
Objectifs	Reconquête des locaux commerciaux vacants Renforcement de l'armature commerciale du centre-ville Dynamisation de l'activité commerciale
Maitre d'ouvrage	RLV
Partenaires locaux	RLV Région Auvergne Rhône Alpes
Coût total	520 000€ TTC
Financements prévisionnels	RLV 60% Région : 40% Banque des Territoires (à définir)
Date de lancement	2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Nombre de locaux commerciaux aidés Fréquentation de la plateforme d'achats numérique
Indicateurs de résultat	Taux de fréquentation commerciale Taux de fréquentation numérique Nombre d'animations annuelles

Titre du projet	08 Etude de définition d'une stratégie d'intégration d'une foncière immobilière
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 2
Date de signature	
Description générale	Afin de mieux appréhender la question des locaux commerciaux vacants et de définir des axes stratégiques d'interventions, une étude de repérage et d'identification de locaux cibles pour la tenue d'opérations de rénovation a été confiée au bureau d'étude SEMAEST en 2023. Les conclusions de cette étude seront ensuite à envisager en regard de la création de la foncière d'Assemblia en 2023 et qui a compétence pour intervenir sur le territoire de Riom et de RLV.
Objectifs	Définition d'une stratégie globale prenant en compte le tissu commercial périphérique. Identification de montages prévisionnels d'opérations.
Maitre d'ouvrage	RLV
Partenaires locaux	RLV CCI
Coût total	44 100 €
Financements prévisionnels	Banque des Territoires : 25 000 € en subvention RLV : 19 000 €
Date de lancement	2023
Date de livraison	2e semestre 2023
Indicateurs d'avancement	Avancement de l'étude
Indicateurs de résultat	Présentation de la stratégie a la foncière Assemblia

Titre du projet	09 Mise en œuvre d'une nouvelle offre de stationnement de proximité
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3
Date de signature	
Description générale	Proposer des solutions permettant de libérer l'espace public du centre-ville d'une partie du stationnement qui l'occupe, de renforcer l'offre de proximité à destination des clients et résidents pour un centre-ville accessible, attractif et animé, et de dissocier le stationnement de longue durée (plus de 4h) pour les actifs en proposant des alternatives un peu plus éloignées du centre. Au-delà de l'offre, un travail de réorganisation des modes stationnement est lancé
Objectifs	Libérer une partie de l'espace public du centre-ville (et notamment du Pré Madame) du stationnement Renforcer l'offre de stationnement de proximité
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom
Partenaires locaux	RLV
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires (prêt ou subvention à définir) RLV
Date de lancement	2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Définition d'une stratégie globale Maîtrise foncière de sites ayant vocation à accueillir du stationnement Communication autour des outils numériques liés au stationnement Réorganisation du stationnement de centre-ville
Indicateurs de résultat	Réorganisation du stationnement à l'échelle du centre-ville

Titre du projet	10 Réaménagement des Boulevards par phase
Type de projet	Etude et Action
Axe de rattachement	Axe 3
Date de signature	
Description générale	En lien avec la question du stationnement certaines parties du Boulevard seront réaménagées afin de participer de la stratégie globale de stationnement à l'image de ce qui a déjà été réalisé Faubourg de Bardon et l'aménagement d'un parking de stationnement de compensation pour l'aménagement futur de la place Felix Perol.
Objectifs	Faire des Boulevards une zone tampon entre la périphérie et le centre-ville en repensant ses parties circulables et de stationnement.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom
Partenaires locaux	RLV Etat Région Auvergne Rhône Alpes
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Définition des zones des boulevards ayant vocation à être modifiées
Indicateurs de résultat	Engagement de travaux

Titre du projet	11 Création d'un Eco Quartier rue de l'Ambène
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 3
Date de signature	
Description générale	Achever l'appel à projet éco quartier de la rue de l'Ambène
Objectifs	Initialement une opération de résorption d'une friche industrielle de centre-ville ce projet a évolué vers un éco quartier visant à la création d'environ 80 logements et prenant particulièrement en compte les volets environnementaux et de mobilité, du fait de la grande proximité avec la gare de Riom.
Maitre d'ouvrage	Privée à définir
Partenaires locaux	ADEME ANAH Action Logement Etat
Coût total	A définir suite à l'appel à projet
Financements prévisionnels	Banque des Territoires (prêt éventuel à définir ultérieurement) Action Logement Fonds Vert
Date de lancement	2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Choix d'un lauréat suite à la consultation
Indicateurs de résultat	Lancement de l'opération ou des pré-commercialisations

Titre du projet	**12 : Elaboration d'un plan Guide Quartier de la Gare de Riom**
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 3
Date de signature	
Description générale	La multiplicité des opérations sur ce secteur : éco quartier, ancienne minoterie, réhabilitation de la caserne Vercingétorix, implantation de Hermès, réaménagement futur du front de gare, renforcement du pôle intermodal de la Gare (arrêts de bus) etc… rendent l'établissement d'un plan guide pour ce quartier indispensable. Ce plan guide recensera l'ensemble des projets et leurs dates prévisionnelles de réalisation afin d'en proposer une mise en cohérence et un planning détaillé.
Objectifs	Anticiper la réalisation des projets et leurs impacts sur le quartier. Disposer d'un document de planification d'aménagement pluri annuel.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom RLV
Partenaires locaux	RLV Région Auvergne Rhône Alpes Conseil départemental
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires (subvention d'étude à définir)
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Recrutement d'un prestataire
Indicateurs de résultat	Achèvement de l'étude

Titre du projet	13 : Aménagement du fbg de la Bade et de la rue de l'Hôtel de Ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4
Date de signature	
Description générale	La création des jardins de la Culture en 2019 ainsi que le projet de la maison d'arrêt rendent nécessaire le traitement du cheminement piéton entre ces deux équipements et le centre-ville. La réfection de la rue de l'Hôtel de Ville sera également réalisée en lien avec divers travaux de réseaux menés par RLV (réseau de chaleur).
Objectifs	Proposer des aménagements urbains en cohérence avec la qualité des équipements publics et la valeur patrimoniale du centre-ville.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom
Partenaires locaux	RLV
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Fonds Vert DSIL Banque des Territoires (prêt éventuel à définir)
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	Validation d'un projet d'aménagement
Indicateurs de résultat	Achèvement des travaux

Titre du projet	**14 : Aménagement du Pré Madame et de la place des Martyrs de la Résistance**
Type de projet	Etude et Action
Axe de rattachement	Axe 4
Date de signature	
Description générale	Le Pré Madame représente le plus grand espace public du centre-ville riomois. Il est nécessaire de retrouver sur cet espace un usage d'espace public apaisé et où la place du végétal sera prépondérante, offrant ainsi aux riomois un espace de promenade, de loisirs, lieux de manifestations culturelles et artistiques, ainsi qu'un ilot de fraicheur en été. Cet aménagement est très lié à la question du stationnement qui est le principal usage du Pré Madame depuis plusieurs années et pourra être réalisé en plusieurs phases afin de gérer au mieux l'offre de stationnement du centre-ville. La place des Martyrs est directement liée au Pré Madame et lui fait face. Son réaménagement, qui devra tout autant traiter la question du stationnement est également très lié au projet de restructuration de la maison d'arrêt et ses futurs usages.
Objectifs	Affirmer et qualifier l'entrée de Ville Est de Riom Diversifier les usages de l'espace public Renouveler le patrimoine arboré du Pré Madame Proposer un espace public face à la maison d'arrêt
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom
Partenaires locaux	Etat
Coût total	2 000 000 €
Financements prévisionnels	Banque des Territoires (prêt éventuel à définir) Fonds Vert DSIL Ville de Riom
Date de lancement	2025
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Validation d'un projet d'aménagement global
Indicateurs de résultat	Achèvement de la phase travaux

Titre du projet	**15 Aménagement de la place Felix Perol**
Type de projet	Axe 4
Axe de rattachement	[Exposer auquel des 5 axes thématiques le projet est rattachée ou axe supplémentaire]
Date de signature	
Description générale	Le report de l'offre de stationnement de la place Felix Perol étant achevée par la création d'un nouvel espace de stationnement au niveau du Fbg de Bardon, la phase opérationnelle du réaménagement de cette place publique sera lancée fin 2023. Cet aménagement vise à faire de cette place le véritable cœur du quartier à travers un parti pris d'aménagement tourné vers le végétal et la ressource naturelle de l'Ambène.
Objectifs	Transformer une place qui n'avait qu'un seul usage de parking en véritable place publique apaisée et mettant en valeur le patrimoine naturel du site (l'Ambène) et entrant en cohérence avec le projet de l'ilot Grenier qui la borde sur son côté Est.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom
Partenaires locaux	Etat
Coût total	1 200 000 € TTC
Financements prévisionnels	Fonds Vert Ville de Riom
Date de lancement	2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	Lancement des travaux
Indicateurs de résultat	Achèvement des travaux

Titre du projet	**16 : Mise en œuvre d'un plan de valorisation du Site Patrimonial Remarquable du Centre-Ville**
Type de projet	Etude et action
Axe de rattachement	Axe 4
Date de signature	
Description générale	La mise en valeur du patrimoine bâti du centre-ville constitue un axe de valorisation culturelle et touristique identifiée. Ce projet porte sur la réfection de la signalétique, l'ajout de nouveaux modes de communication publique (panneaux numériques), etc.
Objectifs	Mise en valeur patrimoniale de certains éléments remarquables en soirée.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom RLV
Partenaires locaux	RLV
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Etat
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	Choix d'un prestataire
Indicateurs de résultat	Achèvement de l'étude

Titre du projet	**17 : Plan guide des aménagements publics de voirie de Centre-Ville**
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 4
Date de signature	
Description générale	La réfection de la Rue de l'Hôtel de Ville constitue une première phase dans un projet plus vaste de requalification de l'axe principal du centre ville et de sa « croix commerçante » constituée des rues Hôtel de Ville / St Amable / Commerce / Horloge. Un plan guide des aménagements, reproductible sur les phases ultérieures d'aménagement sera établi.
Objectifs	Garantir dans un document cadre, une homogénéité dans les traitements de ces rues principales qui devraient être aménagées à des périodes différentes : principes de circulations douces, place de la voiture, mobilier urbain, mise en valeur patrimoniale, etc.
Maitre d'ouvrage	
Partenaires locaux	[Noms des partenaires financeurs, partenaires locaux et acteurs privés impliqués dans la mise en œuvre de l'action]
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires (subvention d'étude à définir)
Date de lancement	
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	2024
Indicateurs de résultat	2025

Titre du projet	**18 : Mise en valeur paysagère du parc Dumoulin**
Type de projet	Etude et Action
Axe de rattachement	Axe 4
Date de signature	
Description générale	Plusieurs arbres du parc Dumoulin sont sénescents. Leur remplacement est nécessaire et cette action est l'occasion de renforcer la trame verte du centre-ville.
Objectifs	Remplacement des arbres sénescents et renforcement de la trame verte du parc. Aménagements
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom
Partenaires locaux	[Noms des partenaires financeurs, partenaires locaux et acteurs privés impliqués dans la mise en œuvre de l'action]
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Fond Vert Banque des Territoires (subvention ou prêt à définir)
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Validation du projet de remplacement
Indicateurs de résultat	Remplacement des arbres

Titre du projet	19 : Revitalisation des deux Friches carcérales du centre-ville
Type de projet	Etude et Action
Axe de rattachement	Axe 4
Date de signature	
Description générale	Achèvement de l'appel à projet d'opérateur en cours sur le second semestre 2023. Cessions foncières et accompagnement du projet dans sa réalisation.
Objectifs	La restructuration des **deux** friches carcérales constitue l'enjeu majeur de la période 2023-2026. L'opérateur qui sera retenu à l'issue de l'appel à projet devra mettre en œuvre son projet qui devra comprendre une large mixité d'usages et recomposer tout le paysage urbain du centre-ville.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom et opérateur privé à retenir
Partenaires locaux	ANCT DRAC Banque des Territoires (demande d'appui technique) Action Logement RLV
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	ANCT pour l'appel à projet (réinventons nos Cœurs de Ville) Pour le projet en lui-même : RLV, Conseil Départemental, Région Auvergne Rhône Alpes, Etat
Date de lancement	2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Achèvement de l'appel à projet
Indicateurs de résultat	Lancement puis achèvement des travaux

Titre du projet	**20 : Poursuivre le travail de valorisation historique, mémorielle et patrimoniale des anciennes prisons en favorisant notamment des usages en lien culturels et mémoriels**
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5
Date de signature	
Description générale	La Ville, actuelle propriétaire des deux friches carcérales, a lancé en 2023 plusieurs manifestations autour du « patrimoine commun » que constituent les deux prisons. Ces manifestations ont pris la forme d'un colloque historique et d'une exposition autour du procès de Riom de 1942 au sein de la maison d'arrêt. Le projet vise à diversifier et renouveler ce type de manifestations qui permettent au public de visiter ces sites et de s'approprier ce patrimoine. L'ouverture des sites lors des journées du patrimoine participera de cette réappropriation et permettra de concerter les habitants très en amont des projets de restructuration. De plus, des initiatives concernant l'aspect mémoriel des lieux pourra être envisagé (recherches historiques, contributions de spécialistes, volet artistique et culturel, etc.).
Objectifs	Permettre aux riomois de s'approprier ce patrimoine important mais jusqu'ici inaccessible. Valoriser l'opportunité qu'offre de tels sites pour des actions culturelles, patrimoniales ou mémorielles.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom RLV (Pays d'Art et d'Histoire)
Partenaires locaux	Pays d'Art et d'Histoire DRAC Région Auvergne Rhône Alpes
Coût total	60 000 € TTC (20K€ par an)
Financements prévisionnels	Ville de Riom RLV – Pays d'Art et d'Histoire Région Auvergne Rhône Alpes DRAC
Date de lancement	2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Travaux de recherches Emergence de nouveaux fonds d'archives Tenue des évènements annuels
Indicateurs de résultat	Cession à l'opérateur après la tenue de plusieurs manifestations

Titre du projet	**21 : Dotation en outils numériques de fréquentation et de gestion des flux du centre-ville**
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe Transversal
Date de signature	
Description générale	La question de la gestion du stationnement est transversale à tous les projets du centre-ville, de l'habitat aux espaces publics. Afin d'améliorer la gestion des usages du stationnement répartis en 3 grandes familles d'usagers : résidentiels, professionnels et clients des commerces ou des loisirs du centre-ville, l'étude pour l'installation de capteurs de places disponibles sera étudiée. Les solutions proposées seront adossées au traitement des informations du stationnement payant qui est déjà dématérialisé et sous contrat avec un prestataire. La collecte de ces informations pourrait ensuite être transférée en temps réel sur les 4 panneaux d'affichage numériques installés à tous les ponts cardinaux du centre-ville en 2023.
Objectifs	Etude sur l'implantation d'outils et utilisation de données en lien avec le stationnement
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom RLV
Partenaires locaux	Banque des Territoires RLV
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	Banque des Territoires (subvention d'étude à définir)
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Recrutement du prestataire
Indicateurs de résultat	Installation des outils

Titre du projet	22 : Etude thématique sur les entrées de Ville
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe Entrées de Ville
Date de signature	
Description générale	L'élargissement des périmètres opérationnels de l'ORT aux entrées de ville présente un intérêt pour la Ville de Riom qui travaille sur ces entrées de ville en dehors du dispositif Action Cœur de Ville depuis plusieurs années notamment dans le cadre du processus « Riom fait sa transition ». L'étude des principales entrées de ville, qui s'appuiera sur un diagnostic précis des activités qui y sont présentes et sur l'identification des enjeux de chacune d'elle, constituera un outil d'aide à la décision important pour le lancement d'actions comme la création de voies douces ou les réfections de l'éclairage public.
Objectifs	Disposer d'un outil d'aide à la décision et à la définition d'une stratégie sur les entrées de ville.
Maitre d'ouvrage	Ville de Riom
Partenaires locaux	RLV
Coût total	A définir
Financements prévisionnels	ANCT (soutien à l'ingénierie à confirmer) Banque des Territoires (à confirmer)
Date de lancement	2023
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	Lancement de l'étude
Indicateurs de résultat	Définition d'une stratégie

Annexe 3 : Cartographie du périmètre d'intervention (inchangé)

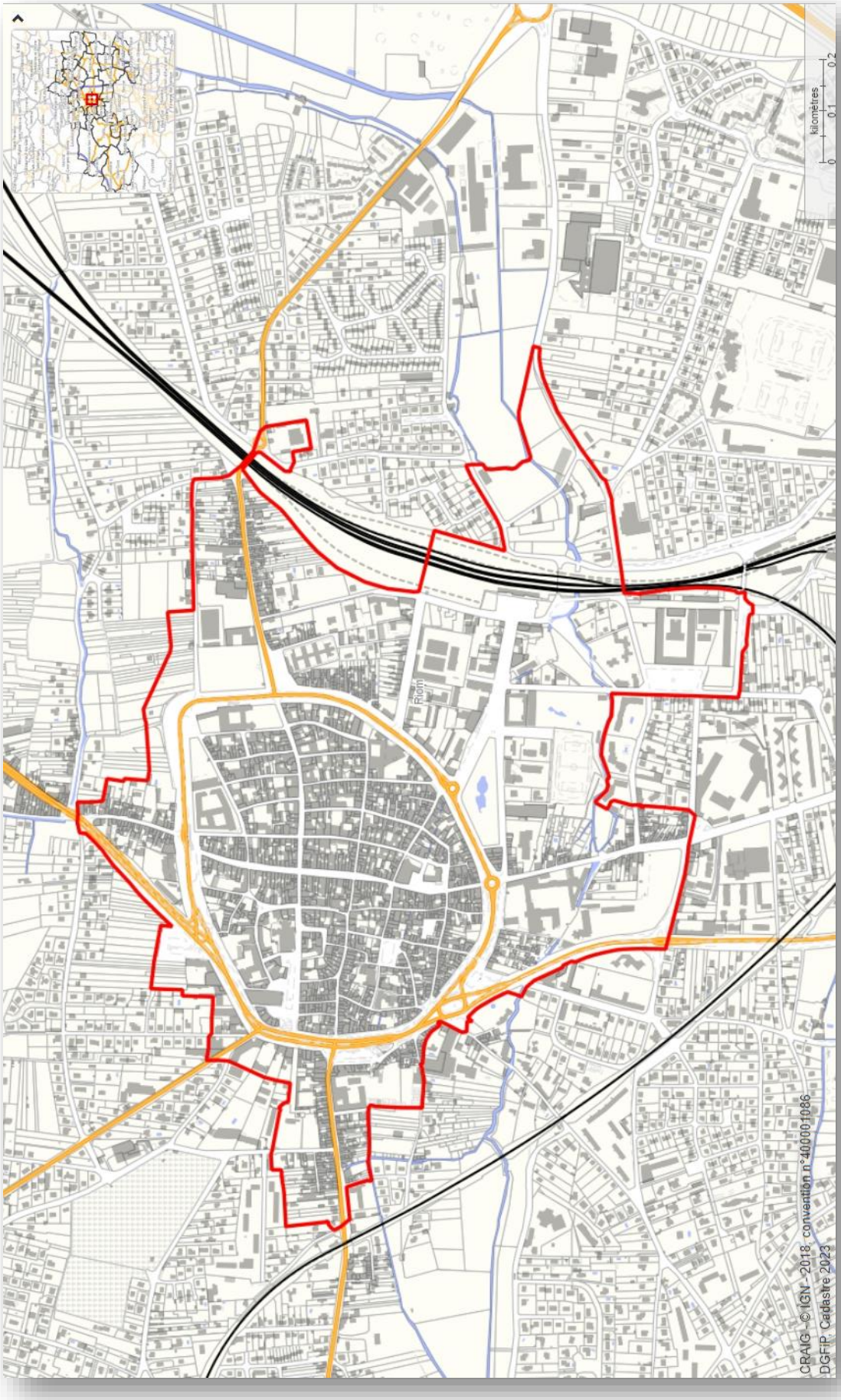

Annexe 4 : Bilan des premiers impacts du programme sur la ville

Extrait du bilan présenté en comité de projet et en préfecture en septembre 2023

AVANCEMENT GLOBAL DES OPERATIONS

No	INTITULE OPERATION	AVANCEMENT									
AXE 1 : De la Réhabilitation à la restructuration, vers une offre de l'habitat attractive en centre Ville		10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
1	Réhabilitation de l'îlôt Grenier										
2	Réhabilitation de l'îlôt Maison Bleue										
3	Réhabilitation friche ancienne minoterie										
AXE 2 : Favoriser le développement économique et commercial équilibré											
4	Réhabilitation ancienne manufacture des tabacs										
5	Création d'un poste de manager de centre ville										
6	Poursuite de la stratégie de revitalisation commerciale mie en œuvre par RLV										
7	Création d'une foncière immobilière										
AXE 3 : développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions											
8	Mise en œuvre d'une nouvelle offre de stationnement de proximité										
9	réaménagement en 5 phases des boulevards										
10	Réaménagement des friches Masson										
11	Réaménagement de l'entrée Sud RD 2029										
12	Extension du pole d'échange intermodal										
AXE 4 : Mise en valeur des formes urbaines, l'espace public et le patrimoine											
13	Aménagement du fbg de la Bade et de la rue de l'Hotel de Ville										
14	Réaménagement des espaces publics du Pré Madame et de la Place des Martyrs de la Résistance										
15	Aménagement de la place Felix Pérol										
16	Mise en œuvre du plan lumière										
17	Réaménagement de 3 autres places de centre ville										
18	Mise en valeur paysagère du parc et du stade Dumoulin										
AXE 5 : fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs											
19	Acquisition et réhabilitation de l'ancien centre de détention										
AXE Transversal : innovation, transition énergétique et environnementale, promotion de la ville durable et intelligente											
20	implantation de points wifi publics										
21	étude "Smart City"										

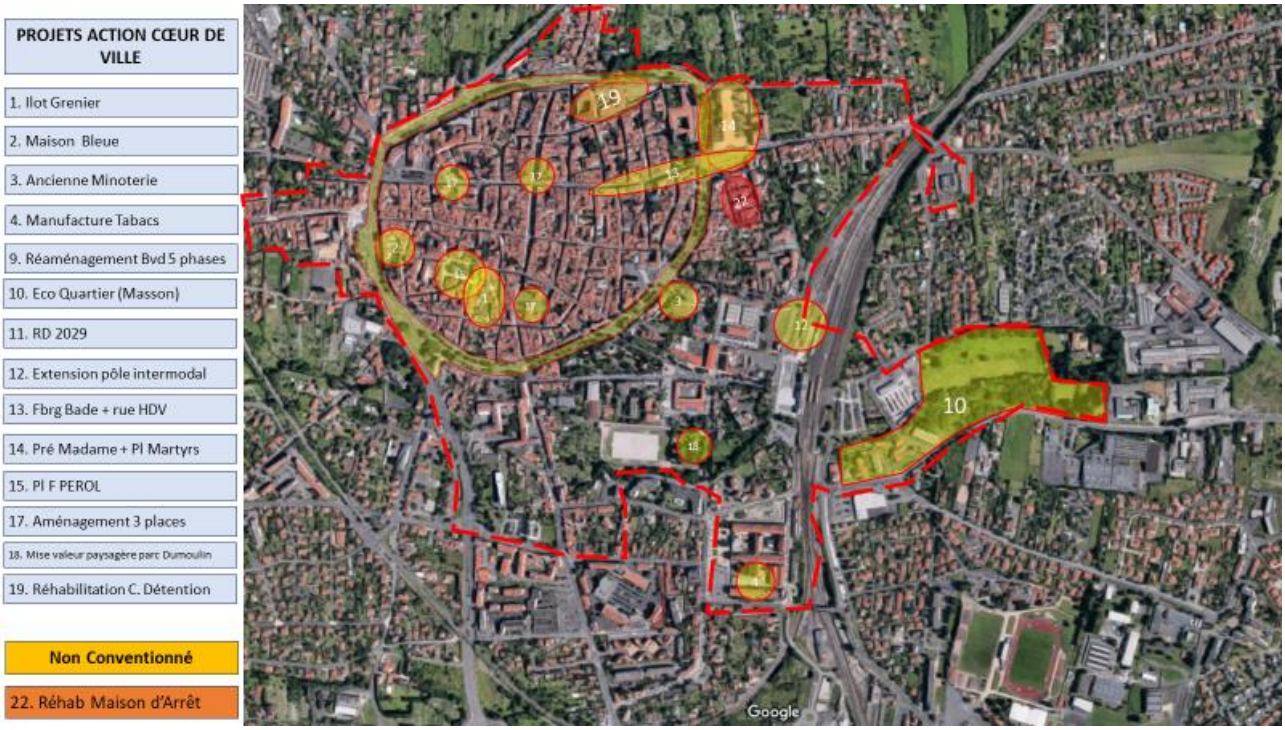

Grandes lignes financières

- Une convention ACV qui portait sur un potentiel d'investissement à 77 M€

- Montant corrigé à 74 M€ à ce jour mais :
  - Hors opérateurs privés (Hermès)
  - Hors aides Etat liées à l'OPAH-RU
    - 1 000 000 € entre 2018 et 2023

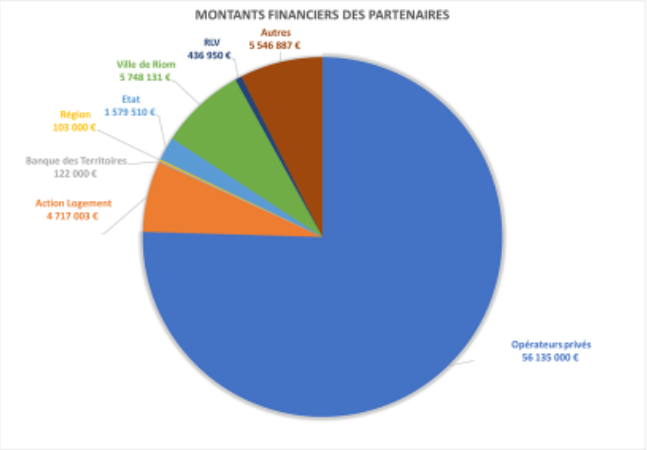

Montants réels TTC	Opérateurs privés	Action Logement	Banque des Territoires	Région	Etat	Ville de Riom	RLV	Autres
74 388 481 €	56 135 000 €	4 717 003 €	122 000 €	103 000 €	1 579 510 €	5 748 131 €	436 950 €	5 546 887 €

Premiers impacts de redynamisation du centre ville

Impact du dispositif

- Axe 1 : Sur l'habitat
  - Cf bilan OPAH-RU
    - 15 logts réhabilités par an en moyenne
    - Action sur les logements vacants dès 2023
- Axe 2 : Sur le commerce et le dev éco
  - Vacance maîtrisée
- Axe 3 : Sur la mobilité
  - Réussite saluée du travail sur l'entrée de ville sud
    - Qualitativement
    - Fréquentation (compteur piéton et vélo)
    - Circulation routière fluide malgré le rétrécissement
    - « couturage des quartiers traversés au centre ville (Couriat, quartier de Toulon)
- Axe 4 : sur les formes urbaines
  - À venir avec opérations sur les espaces publics et friches carcérales
  - Très positif sur l'entrée de ville depuis la gare avec opération Nouvel'R et Caserne Vercingétorix
- Axe 5 : sur la présence de services et offre culturelle
  - Lancement d'évènements autour des friches carcérales en juin 2023

Bilan : Baromètre My Traffic

- Fréquentation mensuelle : 456 000 visiteurs
- Taux d'attractivité dans l'agglomération de 56%
  - 60,4% de visiteurs extérieurs à la commune

Sur la Courbe :

On voit la chute de fréquentation liée au Covid puis la reprise nette et le maintien de la fréquentation qui redépasse les 125K visites pour la première fois depuis 2020

Au niveau National :

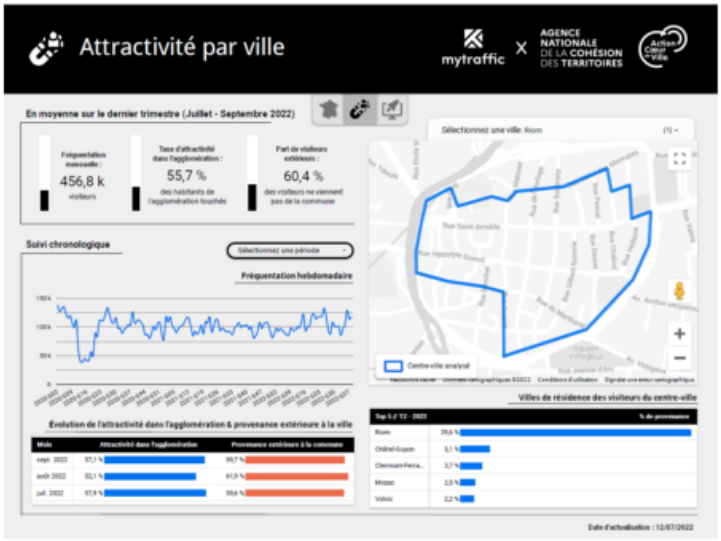

Bilan : formes urbaines

Réception de l'aménagement public
RD 2029 en 2022

Publication ANCT « *Catalogue Vert pour la transition énergétique* »

Bilan : Baromètre immobilier

- Un marché Riomois toujours dynamique et qui se maintien

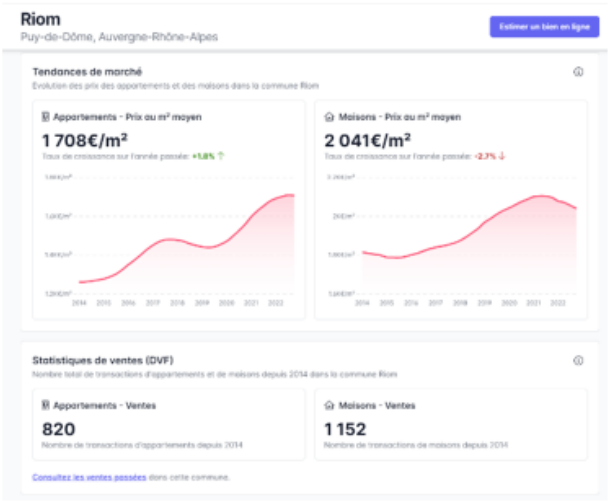

Source : immo-data (DVF)

Prix m² immobilier Riom - août 2023 (immo-data.fr)

Annexe 5 : Extrait du tableau de suivi GRIST

Type d'activité ▼	Sous axe ▼	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)
Action	1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Réhabilitation de l'îlot "Grenier" : Projet de recomposition de cet ilot dégradé du centre-ville historique, propriété de la Ville, comprenant du logement privé et public, de l'espace public ,des jardins, des stationnements, une mise en valeur des façades	Auvergne Habitat et Nouvel'R	Ville de Riom Région AURA DRAC Privés Etat ANAH RLV Action Logement	1	8 335 000,00 €
Action	1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Réhabilitation de l'îlot de la "Maison Bleue" : Projet de recomposition de cet ilot dégradé du centre-ville historique et de réhabilitation des logements conservés	Privés	Ville de Riom Privés Etat ANAH RLV Action Logement	2	
Action	1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Réhabilitation de la friche de l'ancienne Minoterie : Cette friche industrielle fait l'objet de projets de réhabilitation portés par un promoteur privé, associé à différents investisseurs	Ville de Riom	Privés Anah Action Logement	3	1 400 000,00 €
Action	2.6 - Développement économique, artisanal et industriel	Restructuration de l'ancienne Manufacture des Tabacs par l'implantation de l'entreprise Hermès:	Ville de Riom		5	NC
Action	2.3 - Animation et programmation commerciale, fédération des commerçants	Création d'un poste de manager de centre-ville	Ville de Riom	Ville de Riom RLV CCI CMA Région AURA	6	50 000,00 €
Action	2.3 - Animation et programmation commerciale, fédération des commerçants	Poursuite de la stratégie de revitalisation commerciale mise en œuvre par RLV	Ville de Riom	Ville de Riom RLV Région AURA	7	358 000,00 €
Étude	2.1 - Diagnostics, études et stratégies	étude de définition d'une stratégie d'intégration d'une foncière immobilière	RLV	Ville de Riom RLV Banque des Territoires	8	44 000,00 €
Action; Étude	3.3 - Stationnement : infrastructures et politique	Mise en œuvre d'une nouvelle offre de stationnement de proximité	Ville de Riom	Ville de Riom RLV Banque des Territoires	9	60 000,00 €
Action	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	Réaménagement des Boulevards par phase	Ville de Riom	NC	9	6,3 M
Action; Étude	3.5 - Logistique urbaine	Création d'un éco-quartier rue de l'Ambène	Ville de Riom	Ville de Riom RLV	11	
Action	3.4 - Mobilités décarbonées, électromobilités, carburant alternatif	Aménagement de l'entrée sud (RD 2029) : Le réaménagement de l'entrée sud doit conduire à réduire l'emprise de la chaussée à 2x1 voie. Cela permettra de réduire le trafic de transit, d'apaiser la vitesse des véhicules, de créer des places de stationnement aux abords de l'hôpital, d'embellir cette entrée de ville, et d'aménager une piste cyclable confortable, sécurisée et permettant une liaison rapide entre le centre-ville et les pôles générateurs de	Ville de Riom	Ville de Riom RLV	11	1 881 000,00 €
Action	3.2 - Amélioration de l'offre de transports en commun	Elaboration d'un plan guide Quartier de la Gare de Riom	Ville de Riom	Ville de Riom RLV	12	
Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Aménagement du faubourg de la Bade et de la rue de l'Hôtel de Ville	Ville de Riom	Ville de RIOM RLV Etat Fondation du Patrimoine	13	2,2 M
Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Aménagement des espaces publics du Pré Madame et de la Place des Martyrs de la Résistance	Ville de Riom	Ville de RIOM RLV	14	
Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Aménagement de la Place Félix Perol	Ville de Riom	Ville de RIOM	15	1 000 000,00 €
Action	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Mise en œuvre d'un plan de valorisation du Site Patrimonial Remarquable du Centre-Ville	Ville de Riom	Ville de RIOM	16	
Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Plan guide des aménagements publics de voirie de Centre-Ville	Ville de Riom	Ville de RIOM	18	
Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Mise en valeur paysagère du stade Dumoulin	Ville de Riom	Ville de RIOM	18	
Action; Étude	5 - Axe 5 – : Constituer un Socle de services dans chaque ville	Revitalisation des deux Friches carcérales du centre-ville	Ville de Riom	Ville de RIOM Etat Banque des Territoires	19	434 000,00 €
Action	5.3 - Nouveaux services numériques et innovation	Poursuivre le travail de valorisation historique, mémorielle et patrimoniale des anciennes prisons en favorisant notamment des usages en lien culturels et mémoriels	Ville de Riom	Ville de RIOM Banque des Territoires Europe	20	
Étude	5.3 - Nouveaux services numériques et innovation	Etude "Smart city " : Etudier les possibilités d'améliorer la qualité, la performance et l'interactivité des services tout en réduisant au maximum les coûts en argent, temps et ressources ainsi qu'en améliorant les relations entre les citoyens et la gouvernance grâce aux technologies de l'information et de la communication	Ville de Riom	Ville de RIOM Banque des territories	22	19 000,00 €
Action	1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat	Lutte contre la vacance des logements du centre ville	Ville de Riom	RLV - ANAH - Action Logement	4	
Étude		Elaboration d'un plan guide quartier Gare de Riom			17	- €
Étude		Dotation en outils numériques de fréquentation et de gestion des flux du centre-ville			21	- €
Étude		Etude thématique sur les Entrées de Ville	Riom	RLV	22	- €

Signatures

Ville de Riom	Riom Limagne et Volcans	ETAT	Banque des Territoires	Action Logement	ANAH